Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

INFOS DE L'ACADÉMIE

International Islamic Fiqh Academy - OIC
Académie Internationale du Fiqh Islamique - OCI

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Mouharram 1443 – Août 2021 NUMÉRO 10

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS | GRATUIT

Le Secrétaire Général Élu de l'OCI visite le Secrétariat Général de l'AIFI à Djeddah

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu Son Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, le Secrétaire Général élu de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), le lundi 21 Muharram 1443H correspondant au 30 août 2021, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Le Secrétaire Général de l'AIFI a souhaité la bienvenue à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagnait et l'a remercié pour cette visite qui vise à faire connaissance de l'Académie et ses activités et programmes. Il l'a également félicité pour son élection au poste de Secrétaire Général de l'OCI, lui souhaitant plein succès dans sa nouvelle mission. Il a ensuite présenté à Son Excellence un bref aperçu de l'histoire, de la mission, des buts et des tâches de l'Académie, notant à cet égard les efforts intellectuels et scientifiques déployés par l'Académie pour diffuser et promouvoir une culture de la modération, combattre le fanatisme et la violence, et renforcer la coopération, la coordination et le rapprochement entre les juristes, les penseurs et les experts de la Oumma, afin de corriger les idées fausses et de mettre

en évidence la véritable image de l'Islam. De sa part, Son Excellence le Secrétaire Général élu de l'OCI a exprimé sa joie de visiter l'Académie et de rencontrer son Secrétaire Général et son personnel. Il a également exprimé sa satisfaction pour les développements et les changements qualitatifs que connaît l'Académie, ainsi que son appréciation de la place importante occupée par l'Académie dans le monde contemporain, notamment en ce qui concerne le traitement correct des défis auxquels la Oumma est confrontée à divers niveaux. Son Excellence a également salué l'importance de l'approche de modération à laquelle adhère l'Académie afin de réfuter les idées fausses sur l'islam et de renoncer à la violence. A cet égard, il a affirmé son plein soutien à l'Académie pour qu'elle remplisse pleinement sa mission au service de l'Islam et de l'humanité. La réunion s'est déroulée en présence de Son Excellence l'Ambassadeur Ali Sousel, Directeur de la Direction des Affaires Juridiques du Ministère des Affaires Etrangères du Tchad et Conseiller de Son Excellence le Secrétaire Général élu, M. Mohamed Mondher Al-Chouk, Directeur du Département des Affaires du Cabinet et Protocole, Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice du Département des Affaires Familiales, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les Affaires Médias et Relations Publiques.

Le Représentant permanent du Royaume souhaite la bienvenue au Secrétaire Général Élu

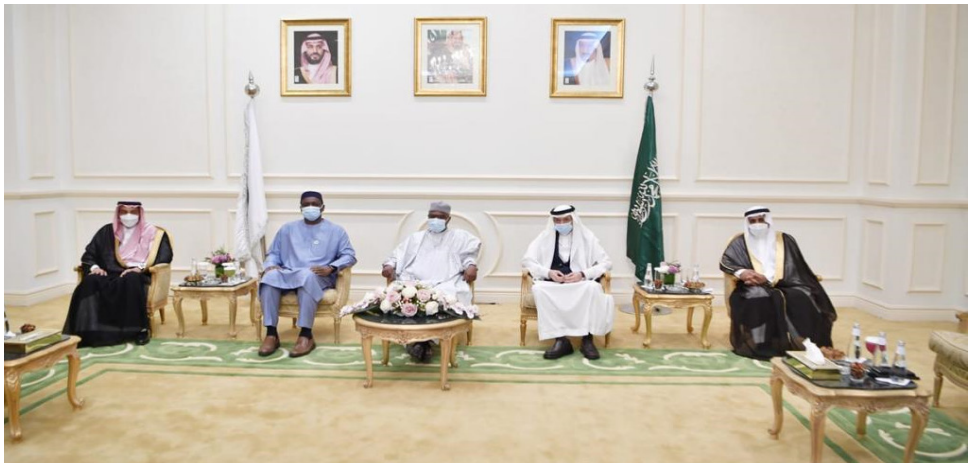

À l'invitation de Son Excellence l'Ambassadeur Docteur Saleh bin Hamad Al-Suhaibani, Représentent Permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Organisation de la coopération islamique, Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général du Fiqh islamique international Académie, a participé à une cérémonie de déjeuner le mardi 23 Muharram 1443H correspondant au 31 août 2021G. Le déjeuner a été organisé par la représentation permanente et le Département du ministère des Affaires étrangères dans la région de Makkah Al-Mukarramah à Djeddah, à l'honneur du Secrétaire général élu de l'Organisation de la coopération islamique, Son Excellence M. Hussein Ibrahim Taha. L'Ambassadeur Dr Saleh Hamad Al-Suhaibani et l'Ambassadeur Mazen Hamad Al-Hamali ont accueilli leurs Excellences le Secrétaire général élu M. Hussein Taha, le Secrétaire général de l'OCI, Dr. Yousef Al-Othaimeen, et le Secrétaire général de l'Académie, le Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, ainsi que leurs Excellences Les adjoints du secrétaire général, représentants permanents et directeurs exécutifs des organes subsidiaires de l'organisation à Djeddah. L'Ambassadeur, représentant permanent, a exprimé la bienvenue du pays siège à S.E. le Secrétaire général élu, et lui a souhaité plein succès dans ses prochaines fonctions, notant à cette occasion le souci du pays siège de renforcer les relations de coopération, de coordination et de concertation avec les représentants permanents et les organes spécialisés, subsidiaires et affiliés de l'organisation dans tout ce qui ferait progresser l'organisation en améliorant ses performances et renforçant sa position parmi les organisations internationales, en tant que deuxième plus grande organisation intergouvernementale multilatérale au monde. S.E. a également affirmé le soutien continu du gouvernement du siège de l'OCI et de tous ses organes pour lui permettre de réaliser sa mission et ses objectifs à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne la promotion de l'action islamique commune afin de relever les défis auxquels la nation islamique est confrontée en particulier et la communauté internationale en général. Ensuite, S.E. a loué les bons efforts et appréciés déployés par Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation au cours de son mandat en tant que Secrétaire Général, lui souhaitant plein succès dans ses futures fonctions. Il a conclu son bref discours en exprimant une fois de plus les remerciements et la gratitude de la délégation permanente et de la direction de la branche du ministère des Affaires étrangères à tous les participants pour avoir accepté leur invitation.

Le Secrétaire Général de la Conférence Islamique pour les Awqaf rend visite à L'AIFI

Le Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, a reçu le mardi 08 Muharram 1443H correspondant au 17 août 2021G, le Secrétaire Général de la Conférence Islamique pour les Awqaf, l'Ingénieur Mahmoud bin Ahmed Al -Awadi, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah.

Son Excellence a salué les efforts déployés par son invité dans la promotion de la sensibilisation communautaire des modèles des Awqaf développementaux et communautaires. Il a ensuite discuté avec son invité d'un certain nombre de défis auxquels le secteur des Awqaf est confronté dans les pays musulmans, et de la responsabilité conjointe de promouvoir et de mettre en évidence les contributions au développement et à la société des Awqaf.

Son Excellence a également discuté avec son invité du mécanisme de la mise en œuvre de l'une des recommandations de la troisième session de la Conférence Islamique pour les Awqaf, qui a appelé les académies du Fiqh et les institutions concernées à vérifier les principes généraux qui devraient régir les relations entre l'autorité judiciaire et l'autorité exécutive en ce qui concerne la tutelle sur les Awqaf, et d'étudier les voies et moyens d'améliorer les fondements judiciaires appropriés dans les pays musulmans pour tirer profit des problèmes liés aux Awqaf pendant les pandémies, ainsi que développer et faire progresser les mécanismes d'établissement des fonds monétaires du Waqf .

Les deux parties ont également discuté d'un certain nombre d'initiatives de développement innovantes soumises par le Secrétariat Général de la Conférence pour soutenir le développement et la protection du revenue des Awqaf au niveau des pays musulmans, dans le but d'informer l'Académie de ces derniers pour qu'ils examinent et étudient leur législation jurisprudentielle.

A la fin de la réunion, le Secrétaire Général de la Conférence Islamique pour les Awqaf a écrit une note dans le livre de visite, et Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie lui a offert un exemplaire de la quatrième édition du livre des résolutions et recommandations de l'Académie.

Le commissaire du Conseil Suprême des Affaires Islamiques de la République du Tchad visite le Siège de l'AIFI

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu Son Eminence Haroon Mohammed Saleh Al-Essa, Commissaire du Conseil Suprême des Affaires Islamiques de la République du Tchad auprès du Royaume d'Arabie Saoudite le jeudi 17 Muharram 1443H correspondant au 26 août 2021, dans son bureau de Djeddah.

Son Excellence le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à son invité et à la délégation qui l'accompagnait, les remerciant pour leur visite au siège du Secrétariat Général, et exprimant ses sincères remerciements et sa gratitude à la République du Tchad pour son soutien à l'Académie depuis sa création à ce jour . Ensuite, Son Excellence a présenté un bref aperçu de la vision, de la mission et des objectifs de l'Académie, ainsi que les récents développements au sein du Secrétariat Général. Son Excellence a également salué les soins généreux et la grande appréciation dont l'Académie bénéficie auprès des États membres de l'organisation, en particulier du groupe africain, où les consuls généraux auprès du Royaume d'Arabie Saoudite avaient précédemment rendu visite au Secrétariat Général et ont exprimé leur soutien et leur attachement à la réussite de Son Excellence dans ses tâches, notamment le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et les principales institutions scientifiques au sein des États du Groupe africain, à travers la tenue de conférences et colloques scientifiques spécialisés dans ces pays, en plus d'accueillir certains d'entre eux la Session Annuelle de l'Académie, comme le reste des États membres, afin de profiter à tous les musulmans du continent africain.

Pour sa part, Son Eminence Haroon Mohammed Saleh Al-Essa a exprimé sa joie et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux, et a salué les développements rapides dont l'Académie a été témoin à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne la communication directe et continue avec les États membres.

Il a également donné à Son Excellence un aperçu des tâches de coordination menées par le Bureau du Commissaire du Conseil suprême des affaires islamiques entre le Royaume d'Arabie saoudite et la République du Tchad. Il a également exprimé l'aspiration de Commissariat à nouer des relations de coopération étroite avec l'Académie afin de bénéficier des capacités de l'Académie, notamment ses résolutions, recommandations et publications, ainsi que d'organiser des conférences et séminaires conjoints en République du Tchad.

Son Eminence a ensuite saisi l'occasion pour présenter l'invitation du Conseil suprême des affaires islamiques à Son Excellence à effectuer une visite officielle en République du Tchad dans un proche avenir. Son Excellence a accepté l'invitation et a promis d'effectuer la visite dès que possible. Son Excellence a également chargé le Département de la coopération internationale de préparer un projet de mémorandum de coopération entre l'Académie et le Conseil suprême des affaires islamiques afin d'identifier les domaines de coopération et de coordination entre les deux parties.

La réunion a été suivie par l'Ing. Abdul Rahim Angari, Directeur du Développement au Conseil, M. Ibrahim Ahmed Adam, Directeur des Programmes d'éducation au Conseil, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire Général pour les médias et les relations publiques à l'Académie.

10ème Réunion Mensuelle du Personnel de l'Académie

Dans un effort pour renforcer la coopération, la coordination et la communication entre les services du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), et un désir d'identifier les différentes difficultés auxquelles sont confrontés les employés de l'Académie, ainsi que leurs suggestions constructives visant à améliorer la performance au travail en termes de qualité et de perfection, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 10ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie le dimanche 22 Dhu al-Hijjah 1442 correspondant au 01 août 2021.

Son Excellence a commencé la réunion par un éloge obituaire du membre du Conseil de l'Académie, le représentant de la République du Liban, Son Excellence Cheikh Khalil bin Mohi Al-Din Al-Mays, le Mufti de Zahlé et de la Beqaa, que Dieu lui fasse miséricorde et mette lui dans son vaste paradis. Décédé le jeudi 19 Dhu al-Hijjah 1442 correspondant au 29 juillet 2021, et Son Excellence a parlé des vertus et de l'héritage du défunt et a présenté les sincères condoléances de l'Académie à sa famille et ses proches, à l'État du Liban et à l'ensemble de Oumma musulmane.

Ensuite, Son Excellence a parlé de l'importance de faire preuve d'une éthique de travail exceptionnelle qui facilite la conduite des affaires dans l'Académie et améliore ses progrès. Il a également exhorté tous les employés à faire preuve de coopération, de collaboration et de complémentarité entre eux au profit du travail et de sa continuité au niveau requis.

Son Excellence est ensuite passé au sujet de « L'Encyclopédie de Zayed pour les règles de jurisprudence », notant à cet égard l'importance de la réimprimer après un examen des problèmes de procédure qui peuvent être surmontés, et de la publier dans une nouvelle édition qui sera utilisée par le public. Ensuite, Son Excellence a donné la parole aux participants pour donner leurs opinions et suggestions concernant le travail au sein de l'Académie. La réunion a abouti à un certain nombre de décisions, notamment :

- Envoi d'une lettre de condoléances à l'Ambassade de la République Libanaise à l'occasion du décès de Cheikh Khalil Al-Mays, que Dieu lui fasse miséricorde et lui pardonne.
- Réimpression de «L'Encyclopédie de Zayed pour les règles de jurisprudence » dans une édition révisée et concise.
- Ajout d'un onglet sur la page d'accueil du site pour appeler aux dons au Fonds de waqf de l'Académie.
- Mise en ligne des biographies des membres et experts du Conseil de l'Académie sur le site officiel de l'Académie.

19ème Réunion Périodique des Chefs de Divisions

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé jeudi 03 Muharram 1443H correspondant au 12 août 2021G, la dix-neuvième réunion périodique des chefs de divisions au siège du Secrétariat Général de l'Académie.

Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, les félicitant pour la nouvelle année Hijri, priant Dieu d'en faire une année de bonté et de bénédiction pour la Oummah musulmane et l'humanité en général. Son Excellence est ensuite passé au sujet du plan stratégique de l'Académie, où il a souligné la nécessité d'assurer la mise en œuvre de toutes ses dispositions, en coordination et en coopération avec le reste du personnel du département, et a encouragé les participants à prendre l'initiative d'exprimer les nécessaires propositions et avis afin d'atteindre les objectifs souhaités du plan. Ensuite, Son Excellence le Secrétaire Général a parlé de la nécessité d'accorder aux conférences et colloques scientifiques de l'Académie l'attention qu'ils méritent, car ils ne sont pas moins précieux et importants que la Session Annuelle, et il a chargé le Département des Conférences de mettre en œuvre les activités et programmes inclus dans le plan stratégique afin que les activités de l'Académie soient réparties uniformément tout au long de l'année. Il a également souligné l'importance d'organiser certains séminaires en

partenariat avec les autorités compétentes dans les pays membres au profit de tous et pour que l'Académie atteint l'exposition souhaitée.

La réunion a discuté un certain nombre de questions et a pris quelques décisions, dont les plus importantes sont :

- Préparer des colloques scientifiques spécialisés et les répartir uniformément tout au long de l'année et organiser certains d'entre eux en partenariat avec des institutions pertinentes dans les États membres de l'Académie, telles que le Centre mondial de lutte contre l'idéologie extrémiste (Etidal).
- L'importance d'une préparation précoce des sessions annuelles de l'Académie pour les quatre prochaines années, en commençant par l'identification des pays hôtes et un appel à contributions rapide afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs de l'Académie et de son plan stratégique quinquennal .

20ème Réunion Périodique des Chefs de Divisions

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé jeudi 17 Muharram 1443H correspondant au 26 août 2021G, la vingtième réunion périodique des chefs de divisions au siège du Secrétariat Général de l'Académie.

Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné la nécessité d'assurer la mise en œuvre de tous les éléments du plan stratégique pour assurer le succès de l'Académie dans la réalisation de ses objectifs et les aspirations des États membres. Il a également exhorté tout le monde à participer à des propositions constructives et à des idées créatives afin de contribuer à enrichir les résultats de divers programmes et activités de l'Académie.

Son Excellence a également ajouté qu'il est nécessaire de préparer à l'avance les quatre prochaines Sessions Annuelles en confirmant les noms des pays hôtes et en demandant tôt les papiers sur les sujets qui seront discutés au cours de celles-ci.

Puis Son Excellence a noté l'importance de documenter toutes les réunions périodiques dans des procès-verbaux écrits et de les publier successivement sur le site officiel de l'Académie et dans le bulletin mensuel, afin d'assurer la continuité et le bon suivi et réalisation des activités et programmes.

La réunion a discuté d'un certain nombre de questions et de sujets, et a pris un certain nombre de décisions, dont les plus importantes sont :

- Accélérer l'envoi des publications de l'Académie aux universités des États membres.
- La publication d'un magazine periodique pour l'Académie, dont le premier numéro paraîtra au mois de septembre, à condition qu'il ne soit publié que deux fois par an.
- Confier au Département de Planification la tâche de rédiger les biographies des membres décédés de l'Académie sous forme d'articles en vue de leur publication dans le prochain numéro du bulletin mensuel de l'Académie.

Qu'Allah vous fasse miséricorde, notre Père bien-aimé, le Défunt de la Oumma.. Dr. Abdul Hamid Abu Suleiman !!

《 Parmi les croyants, il y a des hommes qui ont été fidèles à leur alliance avec Allah. d'entre eux certains ont accompli leur vœu (à l'extrême), et certains (encore) attendent: mais ils n'ont jamais changé (leur détermination) le moins du monde 》.
Al Ahazab:23

En effet.. La mort est un destin inévitable.. La résurrection est une promesse établie.. Le travail est dans un livre marqué..
Rares sont ceux dont Dieu fait une langue de vérité dans les mondes.
Rares sont ceux dont la mort ne saurait effacer leurs vertus et leur héritage.
Rares sont ceux dont la mémoire ne peut être cachée par la force..
Rare sont ceux que Dieu guide vers la réforme, la reconstruction, l'illumination et le renouveau.
Rares sont ceux qui restent fermes sur des principes et défendent des valeurs. Leur fermeté n'est pas ébranlée par les calamités, leur foi n'est pas compromise par les revers et leur sincérité n'est pas affectée par les revers. Sa jeunesse viendra sans doute. Et les années d'errance sont inévitablement éphémères. Les calamités, les revers et les crises ne sont que des signes avant-coureurs qui précèdent la victoire, accélèrent la percée et permettent de redresser le cours.
Oui.. vous, Abu Ayman, vous méritez d'être l'un de ces rares pour qui Dieu fera une langue de vérité dans les mondes, parce que vous avez vécu loyalement et honnêtement pour la Oumma, vous avez consacré toute votre vie à servir la Oumma, et vous avez abandonné l'ornement du luxe de la vie pour le bonheur de la Oumma, et vous avez sacrifié votre santé pour son bien-être.
Vous étiez, et il vous sied, d'être de ces rares dont leur héritage ne mourra jamais, la mort ne pourra jamais effacer en aucune façon vos vertus et apports pour autant qu'elle restera élevée dans le pays des L'archipel malais, cet élégant édifice scientifique que vous avez reconstruit et transformé avec votre détermination et votre réflexion d'une institution scientifique immergée en une institution scientifique internationale. Il est célèbre et suit le rythme de la concurrence bien méritée et du pouvoir des plus anciennes institutions du monde à travers le monde.
Oui.. vous l'avez transformé d'une institution traditionnelle avec des collèges limités et des ambitions humbles à une institution moderne, témoin et ambitieuse qui en peu de temps a pu produire et produit toujours des milliers de brillants, talentueux, actifs et des jeunes capables..
Oui.. Vous avez réussi à corriger le stéréotype négatif sur les institutions scientifiques étiquetées comme islamiques, vous avez donc créé une institution islamique exceptionnelle alliant authenticité et modernité, créativité et innovation, et production et invention.. Son personnel a remporté et reçoit toujours des dizaines de médailles et prix pour l'innovation et l'invention.. Le dernier était le prix du roi Fayçal pour le service à l'islam.. Au contraire,

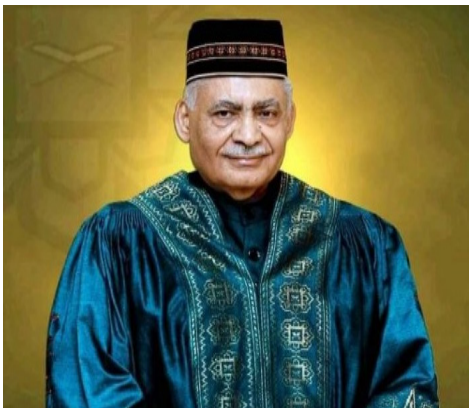

vous ne vouliez pas que l'institution scientifique islamique contemporaine soit moins belle et élégante que les principales institutions scientifiques internationales..
Vous avez construit avec le soutien sans précédent des dirigeants de la Malaisie, l'un des plus beaux campus du monde. Ce magnifique chef-d'œuvre se trouve dans une vallée tranquille où la beauté de la nature s'intègre à la beauté des montagnes environnantes et où la pureté de l'eau est harmonieuse autour. Rivières avec ciel clair au lever et au coucher du soleil..
Oui..vous l'étiez, et il est vrai que vous devriez être l'une de ces rares personnes à croire que le changement durable ne se fait pas par la violence et la force, mais plutôt par l'amour et la miséricorde..et que la réforme souhaitée doit être basée sur une réflexion saine, une conscience précise et une solide compréhension de la réalité, et elle est basée sur la positivité, le partenariat, la coopération et l'interaction avec l'environnement interne et externe.
Oui .. O Abu Ayman, vous étiez et méritez d'être l'un de ces rares éminents qui ont profondément et puissamment diagnostiqué les causes du retard, des revers et des crises de la Oumma, et le fait est que c'est la meilleure Oumma qui a été créée pour témoigner de nations, pour construire l'univers et rendre l'humanité heureuse en tout temps et en tout lieu.
Oui.. vous avez fourni une description précise de ce qu'est devenue cette Oumma, qui était autrefois une Oumma leader et pionnière, puis elle est devenue une Oumma retirée et dépendante, et est devenue une Oumma consommatrice après avoir été une Oumma productive, et elle est devenue une Oumma soumise après avoir été une Oumma audacieuse, et elle est devenue une Oumma absente après avoir été une Oumma omniprésente. Une Oumma qui pleure sur le passé après avoir été une Oumma contrôlant son présent et son avenir.
Oui, vous l'étiez, ô Abu Ayman, et l'histoire en est le meilleur témoin, une de ces élites bénies des penseurs sincères de la Oumma qui ont souligné aux horizons et proclamé dans les forums que la Oumma ne manque pas de ressources, ainsi Dieu l'a bénie avec d'énormes ressources naturelles et humaines, et il ne manque pas de moyens donc il a tous les moyens et capacités. Et soudainement ils ont créé un conflit aigu entre la révélation et la raison, et le cas est qu'ils se complètent et ne se contredisent pas, et ils ont créé une amère schizophrénie entre le monde et l'au-delà, et le cas est qu'ils se chevauchent et ne se dispersent pas, et ils ont supposé un prétendu conflit entre la science et la religion, et le cas est qu'ils se lient d'amitié et ne se heurtent pas.. Par conséquent, vous avez appelé et vous aviez tout à fait raison, il y a quarante ans, que toute réforme devrait inévitablement commencer par la réforme de la pensée en la reconstruisant sur un terrain solide qui croit à la complémentarité entre les dualités, et refuse de les contredire. Vous avez plutôt rejeté toutes les formes de violence, qu'elles soient psychologiques ou inculquer les valeurs d'amour, de miséricorde, de bienveillance, d'honnêteté et d'altruisme, de courage, de persévérance et de sincérité dans le psychisme de l'enfant, afin que ces valeurs deviennent partie intégrante de sa personnalité, et une référence à lui dans ses interactions avec son environnement .
Oui..Abu Ayman..Vous avez traduit cette conception en une réalité tangible..lorsque vous avez créé la première école islamique internationale intégrée de la maternelle au lycée, soucieux de mettre en œuvre cette vision et ce message..
Près de trente ans se sont écoulés depuis que je vous ai rencontré pour la première fois.. vous étiez pour moi et pour beaucoup de fils de la Oumma un mentor à suivre en productivité, travail acharné, persévérance et optimisme.. Je jure devant Dieu.. vous étiez et resteriez un modèle d'honnêteté, de sincérité, de chasteté et d'altruisme.
Oui.. vous avez passé dix ans et n'avez pas reçu un centime de votre salaire. Vous avez refusé de prélever un centime sur le budget alloué au bureau du recteur de l'université.
Et si j'oublie, je n'oublierai jamais cette journée difficile à l'aéroport de Kuala Lumpur le 29 décembre 1998, lorsque vous rentriez définitivement au Royaume d'Arabie saoudite, le directeur des affaires financières, Mr. Zailan, vous a demandé en disant: Que faisons-nous de vos salaires gelés avec la division financière, qui a atteint des centaines de milliers de dollars fruits des annés de votre travail en tant que recteur de l'université?
Vous lui avez répondu, avec votre sourire habituel sur votre visage, et votre altruisme bien connu remplissant vos côtés. Faites-en le premier don à un fonds de dotation que vous avez créé pour prendre soin des étudiants internationaux qui étaient bloqués et rétrécis, et ils étaient sur le point de rentrer dans leur pays en raison de l'arrêt des approvisionnements et de l'aide qui leur arrivait de ceux qui parcouraient les horizons afin de récolter des dons pour eux, il s'agit d'Abu Ayman..
Oui..Abu Ayman, je n'ai pas pu contrôler mes larmes ce jour-là quand je vous ai vu monter dans l'avion pour retourner au pays des Deux Saintes Mosquées..
Oui.. dix ans durant, pas de salaire, pas de

récompense, pas de primes.. dix ans durant.. vous conduisiez une voiture très modeste.. dix ans durant.. et votre espace de bureau ne dépasse pas quelques mètres..

Dix ans.. vous avez été le dernier à rentrer chez lui.. Jusqu'à Umm Ayman, que Dieu la protège, a dit un jour à ton ami bien-aimé, Dato Seri Anwar Ibrahim: Vous êtes aussi marié à l'université, parce que vous retourniez tous les jours chez vous très tard dans la nuit..

Pendant dix ans.. vous avez prouvé au monde entier que la réforme est tout à fait possible. Et que l'avenir de la nation est prometteur et prospère, et que le changement est à venir.

Dix ans durant.. vous avez reconstruit une université dont le nombre d'étudiants était de quelques centaines, divisée en trois facultés avec des programmes limités. Alors qu'en partant vous laissiez derrière vous une université dont le nombre d'étudiants dépassait les douze mille étudiants, douze facultés qui offraient plus d'une centaine de programmes.

dix ans durant.. vous avez fourni l'opportunité d'éduquer plus de cinq mille étudiants et étudiantes du monde entier..

Le nombre d'étudiants internationaux là-bas avant votre arrivée était inférieur à cent étudiants et étudiantes.. Dieu soit loué, car les étudiants qui ont reçu l'honneur d'être éduqués dans cette institution sont devenus des leaders et des pionniers dans leur pays et leur société.

Dix ans durant.. Dieu vous a accordé le succès de planter un arbre béni, dont la racine est solide dans la terre et ses branches sont dans le ciel, si Dieu le veut..

O mon père.. et mon professeur.. et le père des milliers qui composaient, plutôt des centaines de milliers dont vous avez favorisé.. Soyez assuré que votre mémoire restera tant qu'il restera un iota de vie dans notre âme..et que votre pensée éclairée que vous avez juré de répandre restera vivante et vibrante tant que la Oumma restera.

Jeunes gens, vous les avez construits.. et que votre récompense restera, si Dieu le veut, tant qu'un oiseau mangerait de ces arbres bénis que vous avez plantés dans le village de Gombak dans la banlieue de Kuala Lumpur..

C'est un devoir qui nous incombe, nous les filles et fils de la Oumma, de prier pour vous pour la miséricorde, le pardon et le contentement d'Allah, tant que nous nous prosternons devant Dieu... et tant que nous jeûnons... et c'est le moins que vous méritez..

O Mère.. Umm Ayman.. veuillez accepter mes condoléances et celles de ma famille à qui vous étiez une mère et une grand-mère.

En effet, nous savons avec certitude qu'Abu Ayman n'aurait pas été en mesure de réaliser les réalisations et les succès qu'il a obtenus.. sans le succès de Dieu et votre soutien, votre patience et votre compagnie.

Veuillez accepter les condoléances de tous ceux qui ont cru, travaillé et défendu la réforme de la pensée islamique.

Et vous, mes très chers frères et sœurs, les fils et filles d'Abu Ayman, acceptez nos sincères condoléances, et les condoléances de la Oumma dans cette affliction..

Soyez très fiers de vos parents, Abu Ayman et Umm Ayman.

Et nos condoléances à vous aussi, compagnons de chemin, Abu Muhammad, notre père, Dr Ahmed Totonji, Dr Hisham Al-Talib, Dr Omar Kassoli, M. Anwar Ibrahim, Dr Fathi Malkawi, et bien d'autres qui étaient pour Abu Ayman un lien et un soutien, que Dieu les bénisse tous avec santé et bien-être. Que Dieu bénisse leurs compagnons.

Oui..nos condoléances au pays des Deux Saintes Mosquées – que Dieu le protège – le gouvernement et le peuple pour le décès de l'un de ses fils honorables et fidèles qui a levé la tête haute et a prouvé avec valeur et puissance que la nation est toujours capable de produire des nobles et des réformateurs.

Nos condoléances vont également à la terre bien-aimée de la Malaisie, qui a ouvert toutes grandes ses portes à Abu Ayman et a mis ses ressources et ses capacités à sa disposition pour réaliser les réalisations remarquables et les grands succès qu'il a obtenus.

Enfin et surtout.. nos condoléances à tous les employés de cet édifice scientifique immortel qui se dresse aujourd'hui et témoigne de l'héritage intellectuel, administratif, organisationnel et architectural laissé par Abu Ayman.. Je veux dire vous tous, mes collègues qui servent toujours l'Université islamique internationale, ou qui ont autrefois servi et contribué à l'avancement de cette institution, que Dieu la protège et l'accroisse dans le succès, la constance, le progrès et le développement.

Oh mon Dieu.. vers Toi nous levons les paumes de la soumission, de l'humilité et de l'espérance en ce fameux jour de Tes jours, le vendredi béni, et nous venons bientôt prier pour ses funérailles après les prières du vendredi, que l'âme de notre père, notre professeur et notre éducateur, mon père Abu Ayman, sois béni de ta miséricorde, de ton pardon généreux et de ta grandeur.

O notre Créateur et Créateur de l'univers.. nous te demandons de transformer sa tombe en jardin, et de nous rassembler et lui un jour où ni l'argent ni les enfants ne profiteront, parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les justes, et les bon d'entre eux sont des compagnons.

Oh Dieu, fais de lui l'un des propriétaires de l'âme rassurée et calme que Tu as dit à leur sujet, et Ta parole est toute vraie :

《 Oh, l'âme rassurée, reviens à ton Seigneur bien contente et bien contente, alors entre dans mon adoration et entre dans mon paradis 》.

« Ceux qui, quand le malheur les arrive, disent: Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons. » Al-Baqarah: 156

***

Votre fils/ Koutoub Moustapha Sano
De l'intérieur du Haram al-Charif, la Mosquée de la Kaa'bah. Makkah al Mukkaramah

39ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 39ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 30 de Dhul-Hijjah 1442 correspondant au 9 août 2021, au siège du Secrétariat Général à Djeddah.

Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les exhortant à poursuivre leurs précieux efforts au service de l'Académie et à accomplir ce qui est requis de chaque département en totale harmonie, complémentarité et coopération afin de s'acquitter des fonctions de l'Académie comme requis et attendu de chacun au service de la Oummah et de ses causes et préoccupations.

Puis Son Excellence a fait part à l'assemblée de l'importante visite effectuée ce matin par le Consul Général de la République de Côte d'Ivoire au siège du Secrétariat Général, et des bons résultats et prometteurs qu'elle a obtenus. Le Consul s'est félicité de l'idée que son pays accueille l'une des sessions de l'Académie,

et a également informé le Secrétaire Général de l'Académie que la Côte d'Ivoire l'accueillerait en visite officielle avant la fin de cette année.

La réunion a abordé un certain nombre de sujets et plusieurs décisions ont été prises, dont les plus importantes sont :

- Envoi de lettres de remerciement et d'appréciation à tous les savants et experts inscrits dont les recherches pour la 25ème session de l'Académie ont été soumises.
- Chaque département fournit au département de planification un compte rendu de ses réalisations au cours de l'année écoulée afin de préparer le rapport annuel de l'Académie.
- Élaborer un plan intégré sur la possibilité d'organiser des séminaires et des conférences spécialisés en dehors des États membres de l'Académie.
- Soumettre un rapport complet au Secrétaire Général sur les offres soumises par les entreprises spécialisées pour rénover le hall principal de l'Académie afin qu'il devienne capable d'accueillir les événements scientifiques de l'Académie, y compris les conférences, séminaires et ateliers.

40ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 40ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 07 Muharram 1443H correspondant au 16 août 2021G, au siège de la Secrétariat Général à Djeddah. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants en les remerciant de leur présence régulière, ce qui a un grand impact pour faciliter le suivi des travaux et la mise en œuvre des activités et des programmes du plan stratégique de l'Académie.

La réunion a ensuite discuté un certain nombre de questions et à l'issue plusieurs décisions ont été prises, dont les plus importantes sont:

- Commencer à préparer les sujets proposés pour la vingt-sixième (26) Session Annuelle, en donnant la priorité aux sujets reportés lors des sessions précédentes.
- Appel d'offres pour la rénovation de la salle de réunion de l'Académie afin de l'utiliser pour la tenue de colloques et forums scientifique.
- Présenter un plan intégré pour l'organisation et la tenue de séminaires spécialisés en dehors des Etats membres de l'Académie.
- Collection de fatwas numériques émises par des organismes de fatwa et des institutions scientifiques réputées des Etats membres de l'Académie sur les crypto-monnaies.

41ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quarante et unième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 14 Muharram 1443H, correspondant au 23 août 2021G, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant tout le monde pour leur présence, puis a parlé de l'importance de ces réunions en tant que moyen idéal pour se réunir, échanger des points de vue et présenter des opinions, ainsi que renforcer les relations de coopération, de collaboration et de fraternité parmi les employés. Son Excellence a ensuite réitéré son appel aux départements à se conformer au plan stratégique et à travailler pour accomplir ses activités et programmes dans les délais spécifiés.

Son Excellence a également évoqué le colloque sur les « monnaies numériques cryptées » que l'Académie a l'intention d'organiser au cours du mois de septembre, puis a évoqué le message reçu de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) concernant l'intention du Secrétaire Général élu de visiter l'Académie la semaine prochaine, dans le cadre du programme de visites effectuées auprès des organes subsidiaires de l'OCI.

La réunion a abordé un certain nombre de questions et plusieurs décisions ont été prises, dont les plus importantes sont :

- Inclure le thème de la lettre de garantie et du crédit documenté dans les thèmes de la vingt-cinquième session annuelle.
- Lancer le processus de proposition de sujets pour la vingt-sixième session annuelle et écrire aux membres et experts de l'Académie pour suggérer des sujets, à condition que les sujets incluent tous les sujets reportés des sessions précédentes.
- Coordonner les visites aux secrétaires généraux adjoints de l'OCI pour les affaires politiques, la science et la technologie, et pour les affaires de la Palestine et d'Al-Qods.

42ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quarante deuxième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 22 Muharram 1443H, correspondant au 30 août 2021G, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant tout le monde pour leur présence, il a ensuite évoqué la visite effectuée par Son Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, le Secrétaire Général élu de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à l'Académie ce matin dans le cadre du programme de visites qu'il effectue auprès des organes subsidiaires de l'organisation. Son Excellence a exprimé sa joie de cette visite, qui vise à présenter l'Académie en détail à travers sa vision, sa mission, ses objectifs et le plan stratégique quinquennal qui a été préparé cette année, et à connaître ses activités et ses programmes.

La réunion a discuté un certain nombre de questions et a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont :

- Collecter et sélectionner des articles de recherche exceptionnels sur des sujets spécifiques, puis les éditer et leur donner un titre à imprimer sous la forme d'un livre dans le cadre des publications de l'Académie.
- Envoi d'un certain nombre de publications de l'Académie aux universités islamiques internationales dans certains États membres (Niger, Bangladesh, Ouganda,

Malaisie, Pakistan et Indonésie).

- Commencer à organiser une série de conférences au sein de la plate-forme Forum de l'Académie traitant des questions d'actualité.
- Préparation d'un concept complet du désir de l'Académie de réimprimer l'encyclopédie de Zayed dans une édition révisée.

SUPERVISEUR GENERAL:
PROF. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO
SECRETAIRE GENERAL DE L'AIFI

DIRECTEUR DE L'INFORMATION: MR. MUHAMMAD WALID AL-IDRISI
TRADUCTION: MR. MOURAD TLILI, MR. JAWZI LARDJANE
PHOTOGRAPHIER: MR. AMJAD MANSI
CONCEPTION: MR. NEJIB CHALLAKHI

www.iifa-aifi.org info@iifa-aifi.org @aifi_org @aifi.org

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER VIA LES ADRESSES SUIVANTES :
KINGDOM OF SAUDI ARABIA. P.O. BOX 13719, JEDDAH 21414
PHONE: (+96612) 6900347 / 6980518/ 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661

Hommages et Prières pour les Défunts Pères de l'Académie

Il y a quarante ans, devant la Kaaba à La Mecque, le feu roi Khalid bin Abdulaziz Al Saoud – qu'Allah lui fasse miséricorde - a appelé les dirigeants des États musulmans et les musulmans du monde entier à établir une académie mondiale pour le fiqh (jurisprudence) islamique dont les membres sont des érudits, des juristes et des penseurs dans divers domaines du savoir dans le monde musulman afin d'étudier les problèmes de la vie contemporaine, et y faire des recherches de manière authentique et efficace, dans le but d'apporter des solutions issues de l'héritage islamique , et ouvert au développement de la pensée islamique face à ces problèmes.

Après deux ans de planification méticuleuse et de préparation brillante, le roi Fahd bin Abdulaziz Al Saoud - qu'Allah lui fasse miséricorde - a ouvert la conférence inaugurale de l'Académie internationale du Fiqh, dans laquelle les dirigeants des États musulmans ont recommandé, lors du troisième sommet de la conférence de créer cette académie, soulignant:

« Cet évènement marque le début d'une ère importante dans l'histoire de notre Oumma musulmane, une ère dans laquelle l'honneur de servir la Charia transcende les limites des efforts individuels et régionaux, et traverse les frontières politiques dans la première organisation mondiale qui exprime l'unité de la Oumma musulmane dans ce domaine ».

Depuis lors, le monde s'est réjoui de la naissance d'une académie internationale et unique de jurisprudence qui est devenue l'organisme scientifique international le plus représentatif des juristes musulmans, car elle comprend parmi ses membres des juristes chevronnés issus des huit écoles de jurisprudence contemporaines.

Cette prestigieuse institution scientifique est également devenue la plus représentative de l'Ijtihad en général et notamment de l'Ijtihad collectif, à savoir ce qu'on surnomme l'Ijtihad collectif, car elle adopte l'approche du dialogue, le principe de la consultation et le mécanisme du consensus lors de l'émission de ses résolutions et recommandations.

Elle est en effet devenue la première référence à la Charia à laquelle les pays du monde musulman et les sociétés musulmanes ont recours pour clarifier les jugements du droit musulman sur les questions qui concernent les musulmans, afin de résoudre les calamités, de faire face aux évolutions et de rationaliser les pratiques.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans les efforts bénis des grands savants décédés qui ont cru en cette cause et ont consacré une grande partie de leur vie au service de la science et du Fiqh islamique, qu'Allah ait pitié d'eux.

D'ici, et en remerciement des contributions distinguées de ces éminents savants de l'Académie, et en reconnaissance de leurs services appréciés dans l'avancement de l'Académie, et dans le désir de préserver leur patrimoine, et exprimer une sincère loyauté envers eux, le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique a décidé d'allouer un espace dans son bulletin mensuel pour les présenter aux nouvelles générations, qu'Allah ait pitié d'eux tous. Nous prions tous Allah de bénir la vie du reste des savants de l'Académie qui sont encore en vie et continuent à servir la Oumma.

Enfin, nous espérons que cette initiative sera la base d'une encyclopédie complète sur les savants et les experts de l'Académie que le Secrétariat Général prévoit de publier dans un avenir proche.

***

S.E. Professeur Koutoub Moustapha SANO
Secrétaire Général de l'Académie

* * *

Son Excellence Cheikh Dr. Bakr bin Abdullah Abu Zayd

S.E. Cheikh Dr. Bakr bin Abdullah Abu Zayd, né en 1365H/1946G dans la ville de Dawadmi au Royaume d'Arabie Saoudite, a été nommé membre du Conseil de l'AIFI pour l'Arabie Saoudite, et a été élu premier président du Conseil où il a servi jusqu'à son desset dans la capitale saoudienne Ryad en 1429H/2008G, qu'Allah ait pitié de lui. Il a obtenu une licence en Charia de l'université islamique Imam Muhammad bin Saoud, puis une maîtrise et un doctorat de l'Institut judiciaire supérieur de l'université islamique Imam Muhammad bin Saoud.

S.E. a occupé de nombreuses publications scientifiques et administratifs au sein de son pays, le Royaume d'Arabie Saoudite, dont les plus importants sont: imam-khatib de la mosquée du Noble Prophète, sous-secrétaire du ministère de la Justice, membre du Conseil saoudien des hauts savants et du Comité permanent pour la recherche scientifique et l'Ifta.

Il a également été membre du Conseil judiciaire saoudien, puis juge à la Grande Cour de Médine, enseignant à la mosquée du Prophète (SAW), membre de l'Académie du fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale, enseignant à l'Institut supérieur de la magistrature, enseignant en études supérieures au Collège de la Charia de Riyad, et secrétaire de la bibliothèque publique de l'Université islamique de Médine.

S.E. Cheikh Dr. Bakr bin Abdullah Abu Zayd est l'auteur de plusieurs livres et de nombreuses scientifiques, dont les plus importants comprennent: Fiqh Al-Nawazil (Jurisprudence des Actualités):

Questions Juridiques Contemporaines , Le Rapprochement au Connaissances d'Ibn Qayyim, Les Peines Fixes (Houdoud) et les Peines Interprétatives (Tazirat) chez Ibn Qayyim, Les Jugements d'Ibn Qayyim sur les Crimes et Délits contre les Etres Humains, Le Jugement islamique sur l'Adhésion au Partis et Groupes islamistes, Initiation approfondie à la Jurisprudence de l'Imam Ahmed bin Hanbal, Authentication des Principles de Takhrij (Attribution dans le Hadith), d'Analyse(Jarh) et de Réévaluation (Ta'dil), Ibn al-Qayyim: sa Vie, son Oeuvre et ses Références, Les Erudits Hanbalis de l'Imam Ahmed jusqu'au 15ème siècle de l'Hégire.

Son Excellence Cheikh Dr. Mohamed Habib Ibn Khoja

S.E. Dr. Mohamed Habib Ibn Khoja, né dans la capitale Tunis, Tunisie en 1922, était le membre désigné de l'AIFI pour la Tunisie. Pendant le processus de fondation de l'AIFI, il a été nommé le premier Secrétaire Général de l'AIFI pour une période de vingt-quatre ans (1984-2008). Il est décédé en 1433H/2012G ; qu'Allah ait pitié de lui.

Il a obtenu une licence en Charia à l'université de Zaitouna en Tunisie, puis un doctorat en littérature arabe à l'université de la Sorbonne en France.

Son Excellence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont :

Ancien moufti de la République tunisienne, membre de l'Académie de recherche islamique d'Al-Azhar, membre de Bayt Al Hikma en Tunisie, et membre du Conseil consultatif supérieur de l'Université islamique de Médine.

Il est l'auteur de nombreux livres et articles de recherche, dont les plus importants sont: Attitudes de l'Islam ; Remarques sur l'Encyclopédie by Ibn Iyad ; Biographies des narrateurs et des universitaires ; Les Juifs du Maghreb, (conférences données au Département d'études palestiniennes, Institut d'études arabes au Caire) ; Enquête: Al-Sunan Al Abyan fi Al-Sinad Al-Mun'an par Ibn Rashid ; Enquête : Le Parcours Scientifique de Ibn Rashid (cinq volumes), Enquête : Minhaj Al-Bulaghaa et Siraj Al-Udabaa par Hazem Al-Qirtajani, Poèmes et extraits de Hazem Al-Qirtajani, Enquête : Ifadatu Al Nassih fi rijali Al Jami'e Al Sahih par Ibn Rashid, Islam, et Cheikh Al Islam le grand imam Mohamed Al-Tahir ibn Ashour.

Son Excellence Cheikh Dr. Abdul Salaam Dawood Al-Abadi

S.E. Cheikh Dr. Abdul Salaam Dawood Al-Abadi est né en 1943 dans la ville de (Amman), la capitale du Royaume hachémite de Jordanie. Il a été nommé membre de l'AIFI pour la Jordanie, et en tant que deuxième secrétaire général de l'AIFI en 2009G/1430H et a démissionné après plus d'un an, puis a été nommé à nouveau secrétaire général de l'AIFI en 2015G/1437. Il a occupé à son poste jusqu'à sa mort en 2020G/1442H dans la ville de Jeddah, Royaume d'Arabie saoudite, qu'Allah ait pitié de lui.

Il a obtenu une licence en Charia islamique au Collège de la Charia et du droit de l'université de Damas, puis une maîtrise en jurisprudence comparée au Collège de la Charia et du droit de l'université d'Al-Azhar et un doctorat en jurisprudence comparée de la meme université, en République arabe d'Égypte.

Son Excellence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont les suivants : ancien ministre jordanien de l'Awqaf, des affaires islamiques et des lieux saints, secrétaire général de l'Organisation caritative hachémite jordanienne et président de son comité exécutif, président du conseil d'administration de l'université Al al-Bayt et directeur général de la Fondation de développement du Fonds pour les orphelins.

Son Excellence est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, dont les plus importants sont : Le djihad en Islam ; La propriété en droit musulman, sa nature, sa fonction et ses restrictions ; Une étude comparative des lois civiles (trois volumes) ; La foi entre les versets coraniques et les faits scientifiques ; et la sécurité sociale entre le droit islamique et les systèmes civils.

Son Excellence Cheikh Prof. Ahmed Khaled Babeker

S.E. Cheikh Prof. Ahmed Khaled Babeker est né en 1940 dans la ville de (Marawi) au Soudan. Il a été nommé membre de l'AIFI pour le Soudan et plus tard a été nommé en 2012 comme Secrétaire Général de l'AIFI ou il a servi pendant quatre ans. Il est décédé en 2021 à Riyadh, la capitale du Royaume d'Arabie saoudite, qu'Allah ait pitié de lui.

Il a obtenu une licence en littérature (département de la langue arabe) de l'université du Caire, branche de Khartoum, et une maîtrise en langue arabe du collège de littérature, département de la langue arabe, de l'université de Khartoum, ainsi qu'un doctorat de l'université Umm Al Qura à La Mecque.

Son Excellence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Secrétaire général de l'Académie du fiqh islamique au Soudan; sous-secrétaire du ministère des Affaires religieuses et du Waqf; directeur de l'Université du Saint Coran et des sciences islamiques; doyen du Collège des études supérieures et de la recherche scientifique de l'Université du saint Coran; membre du Conseil de la Charia Ifta; chef du département des études supérieures au Collège des filles de l'Université islamique d'Omdurman ; chef du département de l'etude du Saint Coran à la Faculté du saint Coran; rédacteur en chef du magazine Holy Qur'an; Membre du comité d'audit pour l'impression du noble Coran au Brunei Darussalam; membre du conseil d'administration de la Noble Qur'an Society; membre du conseil d'administration de l'Autorité islamique du Waqf; membre du conseil suprême des administrateurs de la Zakat; membre du conseil d'administration du Centre international des femmes islamiques ; membre du conseil d'administration de l'Université internationale d'Afrique ; membre du comité de l'éducation de l'Organisation de la Dawah islamique.

Il est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, dont les plus importants sont: Des trésors de la langue ; une étude dans le dictionnaire de la Couronne de la Mariée des Joyaux du Dictionnaire d'Al-Fayrouz Abadi; école de grammaire d'Al Kufa et sa position sur les lectures (du Coran); la Charia et les problèmes de la vie ; Institutions religieuses et leur rôle dans la coexistence des religions; Affaires religieuses leur passé, présent et futur.

Son Excellence Cheikh Muhammad Salem bin Adoud Al-Shanqeeti

S.E. Cheikh Muhammad Salem bin Adoud Al-Shanqeeti est né en 1929 dans la ville de (Boutelmit) en Mauritanie, dans le sud-ouest de la Mauritanie, et est décédé en 2009 dans le village de (Umm al-Qura) dans la province de Wadi al-Naqah en Mauritanie, qu'Allah ait pitié de lui. Son Excellence était le membre désigné de l'AIFI pour la Mauritanie.

Il a étudié les sciences de la Charia et la linguistique, à un jeune âge. Il a été envoyé au début des années soixante dans le cadre d'une mission de juges de la Charia pour une formation en Tunisie, ou il a obtenu une licence en droit.

Son Excellence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Ministre de la Culture et de l'Orientation islamique; Président du Conseil islamique suprême; Président de la Cour suprême; Président de la Chambre islamique; Vice-président du Tribunal de première instance; Membre du Conseil scientifique d'Al-Azhar. Ces dernières années, Le Cheikh s'est consacré à sa Mahdara (école traditionnelle mauritanienne) dans le village d'Umm al-Qura (58 km) à l'est de la capitale, Nouakchott, et a abandonné le travail officiel, à l'exception des conférences qu'il animait dans les programmes du Ramadan de "Rwadhat Al Siyam" et "Samar Ramadhani" pendant le mois sacré de Ramadan. Sa Mahdara a acquis au cours des vingt dernières années une renommée internationale en plus de sa renommée locale, puisque des étudiants du Maghreb, du Golfe arabe et d'Afrique l'ont fréquentée, ainsi que de nouveaux musulmans d'Amérique et d'Europe.

Il est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, dont les plus importants sont: Al-Tasshil wa Al-Takmeel, Concise Compilation by Sheikh Khalil, avec les commentaires du Compilateur étiquetés avec « Al-Tathleel wa Al-Tathyil lil Tasshil wa Al-Tamkeel » dans environ dix-sept mille vers; The Sum of Salaf Belief: Ce poème est une introduction à un long poème qui comprenait (cent mille questions de jurisprudence) selon Malik et les habitants de Médine Jurisprudence dans (environ dix mille vers), et une conclusion complète des plus importants Morale et éthique islamiques dans (cinq cents versets); Compilation de Termes (index et titres) Tabsirat Al-Hukkam par Ibn Farhoun dans la jurisprudence Maliki; Compilation d'Al-Omda par Ibn Qudama Al Maqdissi.

Son Éminence Cheikh Ayatollah Muhammad Ali Al-Taskhiri

S.E. Cheikh Ayatollah Muhammad Ali Akbar Al-Taskhiri, né à (Najaf al-Ashraf) en Irak en 1944, était le membre désigné de l'AIFI pour l'Iran jusqu'à sa mort en 2020 dans la capitale iranienne (Téhéran), qu'Allah ait pitié de lui. Il a poursuivi ses études académiques au Collège de Jurisprudence de Najaf, d'où il a obtenu une licence en sciences arabes et en jurisprudence islamique. Il a ensuite reçu des cours de Hawza à Najaf jusqu'à ce qu'il atteigne le stade de "recherche externe".

Son Éminence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs dans son pays, dont les plus importants sont : Secrétaire général de l'Académie mondiale d'Ahl al-Bayt; ancien secrétaire général de l'Académie mondiale pour la rapprochement entre les doctrines islamiques; Conseiller du Chef de la Révolution islamique pour les affaires

culturelles dans le monde islamique ; directeur adjoint du bureau du chef de la révolution islamique pour les affaires internationales; Membre du Conseil d'experts en leadership; Chef de l'Association pour la Culture et les Relations Islamiques; Professeur de sciences Hawza à Qom; Professeur de sciences arabes et islamiques dans un certain nombre d'universités et de centres scientifiques en Iran.

Son Éminence est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche. Parmi ses publications les plus importantes, citons: L'économie islamique: Leçons dans les écoles de pensée et recherche de problèmes émergents; Les Minorités islamiques et leurs relations avec leurs sociétés; Notre message est de rapprocher la pensée et d'unifier le travail; La prière du vendredi dans les récits partagés entre chiites et sunnites; Hajj dans les récits partagés entre chiites et sunnites; Le jeûne dans les récits communs entre chiites et sunnites ; un résumé utile dans l'interprétation du glorieux Coran; La référence scientifique pour Ahl al-Bayt; A propos des chiites et de la référence à l'heure actuelle; Le passé et le présent de la référence islamique.

Son Éminence Cheikh Khalil bin Muhyi Al-Din Al-Mays

S.E. Cheikh Khalil bin Muhyi Al-Din Al-Mays, né en 1941 dans la ville de Meksa dans le district de Zahle dans la Bekaa centrale du Liban, a été nommé membre de l'AIFI pour le Liban jusqu'à sa mort en 2021, qu'Allah ait pitié de lui. Il a obtenu un certificat d'enseignement secondaire de la Charia de la Faculté de la Charia de Beyrouth, une licence en Charia islamique de l'Université Al-Azhar Al-Sharif en Égypte et une maîtrise en jurisprudence comparée d'Al-Azhar Al-Sharif en Égypte.

Son Eminence a occupé plusieurs postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Mufti général de Zahlé et du gouvernorat de la Bekaa, au Liban; membre du Conseil suprême de la Charia islamique au Liban; fondateur de "Azhar Al-Bekaa", qui est la plus grande institution scientifique de Charia au Liban, et qui comprend les niveaux primaire, intermédiaire, secondaire et universitaire supérieur, pour les hommes et les femmes. Il a supervisé des thèses de maîtrise en jurisprudence comparative à l'Université islamique de Beyrouth et à l'Institut supérieur d'études islamiques. Il a été chargé de cours à la faculté de Charia islamique de Beyrouth et chargé de cours à l'Institut supérieur d'études islamiques de l'Association caritative islamique Al Maqasid.

Son Éminence est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche. Parmi ses publications les plus importantes figurent: L'index du livre « Al-Mabsout; par l'imam Shams Al-Din Al-Sarakhsi »; une enquête sur le livre « Vertus du Grand Iman Abu Hanifa »; Critique de livre: « Le dictionnaire indexé des versets du Noble Coran »; une enquête sur le livre: «Les califes bien guidés»; Etudes et recherches en jurisprudence, ses origines et sa pensée (trois volumes); Enquête du livre "Répondre à ceux qui se contentent de l'ijtihad hérité et ne savaient pas que l'ijtihad à chaque âge est une obligation" de l'imam Al-Suyuti, les règles jurisprudentielles universelles sont les objectifs de la Charia.

Son Excellence Cheikh Abdelrahmane bin Muhammad Al Bashir Chaiban

S.E. Cheikh Abdelrahmane bin Muhammad Al Bashir Chaiban, né en 1918 dans le village de (Al-Shorfa) dans le district de Michdala, wilaya de Bouira en Algérie, a été nommé membre de l'AIFI pour l'Algérie jusqu'à sa mort en 2011, qu'Allah ait pitié de lui.

Il a terminé ses études à l'école de l'Association des Oulemas musulmans algériens aux mains du cheikh Abdelhamid Ben Badis, puis, à l'âge de vingt ans, il s'est rendu en Tunisie où il a étudié à l'université Zaytouna et obtenu sa licence.

Son Excellence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont : ministre des Affaires religieuses; Président de l'Association des savants musulmans algériens; Membre du Conseil suprême islamique; Président de l'Association des Anciens Algériens de l'Université de Zaytouna en Tunisie; Président du Comité National Chargé de la recherche pédagogique appliquée et des programmes scolaires pour le collège et le lycée, au ministère de l'Éducation nationale; Vice-Président du Comité Ministériel chargé d'enrôler les enseignants et professeurs qui étaient dans l'enseignement arabo-islamique non réglementé; Chef des missions algériennes de pèlerinage en Terre Sainte; Inspecteur général de la langue, de la littérature et de l'enseignement islamiques arabes dans les établissements d'enseignement de l'État; Classé en tant que titulaire du (Licence) par décret présidentiel; Inspecteur général de l'éducation nationale; Membre du comité de l'enseignement supérieur chargé de préparer les programmes d'enseignement, professeur de langue et littérature arabes à l'institut Imam Abdel Hamid Ben Badis de Constantine.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles de recherche, dont les plus importants sont : Extrait des Documents de l'Association des savants musulmans algériens ; Il a imprimé les œuvres de l'Imam algérien de la Renaissance, Cheikh Abdul Hamid bin Badis,:(Conseils de révision des paroles du Tout-Puissant, Conseils de révision du hadith du Prophète), qui est une collection de versets

coraniques et de hadiths prophétiques qu'il a publié dans les éditoriaux de son magazine (Al-Chihab); Jihad littéraire ou Palestine et Cheikh Ibrahimi, qu'attendons-nous pour soutenir la Palestine; L'Islam est la religion du Jihad et de l'Ijtihad; L'école et l'avenir de la littérature algérienne; 15e anniversaire du héros algérien Ibn Badis; La cause algérienne est une question de liberté et de mort.

Son Éminence Cheikh Professor Al-Siddiq Mohammad Al-Amin Al-Dharir

S.E. Cheikh Professor Al-Siddiq Mohammad Al-Amin Al-Dharir, né à Umm Durman au Soudan en 1918, était membre désigné de l'AIFI jusqu'à sa mort en 2015G correspondant au 18 Ramadan 1436H, dans la ville de (Khartoum), la capitale du Soudan, qu'Allah ait pitié de lui. Il est diplômé de la Faculté de droit de l'Université du Caire et a obtenu un doctorat en Charia islamique, à l'Université du Caire. Son Éminence a occupé plusieurs postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont : Chef du Département de la Charia à l'Université de Khartoum; Président de l'Autorité suprême de surveillance de la Charia du système bancaire, des institutions financières et des activités d'assurance à Khartoum; Membre de l'Académie du Fiqh Islamique de la Ligue Musulmane Mondiale, à Makkah Al Mukarramah; Membre Honoraire de l'Académie Islamique du Fiqh en Inde ; Membre de l'Académie de langue arabe à Khartoum; professeur de Charia islamique à l'Université de Khartoum, a enseigné dans diverses universités arabes et étrangères; membre du Conseil de la Charia de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques (AAOIFI) au Royaume de Bahreïn.

Il est l'auteur de nombreux livres et recherches scientifiques. Parmi ses publications les plus importantes figurent: La décision sur le contrat dans la Charia islamique; le Consensus du peuple de Médine; Al Gharar (incertitude) et son impact sur les contrats dans la jurisprudence islamique (une étude comparative); Système de lois civiques appliqué dans Les tribunaux de la Charia au Soudan; la validité et l'invalidité des contrats dans la jurisprudence islamique et le droit civil.

Il a publié de nombreux livres et études originales sur l'assurance et l'économie islamique, et il est considéré comme le fondateur du projet « Alternative islamique à l'assurance » (Assurance Coopérative) et il est connu comme l'un des fondateurs de l'assurance islamique.

Il a écrit de nombreux livres et études de première main sur l'assurance et l'économie islamique. Il est considéré comme le fondateur du projet "Alternative islamique à l'assurance" (assurance coopérative) et il est connu comme l'un des fondateurs de l'assurance islamique.

Son Éminence Prof. Jaafar Abdul Salam Ali

S.E. Prof. Jaafar Abdul Salam Ali, né en 1941en Égypte, était un expert actif de l'AIFI qui a présenté de nombreux et précieux documents de recherche aux sessions annuelles de l'Académie. Il est décédé en 2018, qu'Allah ait pitié de lui.

Il a obtenu une licence en droit de l'Université du Caire, puis un diplôme de droit général de l'Université du Caire, un diplôme en sciences administratives de l'Université du Caire et un diplôme de l'Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas). Il a obtenu son doctorat en droit international général, à l'université du Caire. Son Éminence a occupé plusieurs postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Ancien Secrétaire général de la Ligue des universités islamiques; Vice-président de l'Université d'Al-Azhar pour l'éducation et les

affaires étudiantes; Chef du Département de droit public à la Faculté de Charia et de droit; Directeur du «Centre Saleh Kamel d'économie islamique» à l'Université Al-Azhar; rédacteur en chef du magazine Charia et droit publié par la Faculté de Charia et de droit du Caire, professeur de droit international à l'Université Al-Azhar; Professeur de Régimes à l'Université Al-Azhar; Participation à la création de la banque Al Baraka en République d'Ouzbékistan et à la formation du personnel pour travailler dans le secteur bancaire islamique de la République du Kazakhstan.

Il est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche. Parmi ses publications les plus importantes, citons: Les règles des relations internationales entre le droit islamique et le droit international; Le régime d'État en Islam et ses relations avec les autres pays : une étude analytique comparée à la jurisprudence juridique; Introduction à l'étude du système législatif saoudien; le système administratif saoudien; Il a publié une série intitulée « La série de la pensée conflictuelle».

Son Éminence Cheikh Dr. Muhammad Abdul Latif bin Muhammad Salih Al-Forfur

S.E. Cheikh Dr. Muhammad Abdul Latif bin Muhammad Salih Al-Forfur est né en 1945 dans la ville de (Damas), la capitale de la Syrie. Il a été le membre désigné de la Syrie à l'AIFI jusqu'à sa mort en 2015 à Kuala Lumpur, en Malaisie, qu'Allah ait pitié de lui. Il a obtenu une licence de droit et de jurisprudence de l'université d'Al-Azhar, un master en jurisprudence comparée de l'université d'Al-Azhar, puis un doctorat avec distinction et première mention, de la faculté de Charia et de droit de l'université d'Al-Azhar. Son Éminence a occupé plusieurs postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Chef du département de la planification à l'AIFI; fondateur de l'Académie scientifique supérieure, qui comprend le collège des sciences de la Charia et de l'arabe et le département des études supérieures, dans lequel de nombreux savants enseignent. Le collège délivre des licences, des diplômes, des maîtrises et des doctorats en arabe, en Charia et en droit, et il en est le doyen et le fondateur; fondateur de l'université des sciences arabes islamiques; fondateur de l'académie scientifique supérieure de la mosquée Al-Aqsab à Damas; conférencier à l'institut islamique Fateh, à la mosquée des Omeyyades et dans plusieurs mosquées à Damas. Il est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, dont les plus importants sont: Al Zad des Fondements de la jurisprudence islamique; Jeûne dans les quatre écoles de jurisprudence; Génies immortels; Décisions sur la prière à l'école Shafi'i; Explication du Dhaou' Al Maali alaa Bad' Al Amali dans le Monothéisme; Une enquête et une explication de Tohfit Al Nasik fi Bayan Al Manasik; Ibn Abidin et son impact sur la jurisprudence islamique: une étude comparative avec la loi civique; La théorie de l'approbation et sa relation avec les intérêts ouverts; Jurisprudence Civilisé en Islam (y compris ses idées novatrices sur la jurisprudence et son rôle vital dans la construction de la civilisation); Série de la pensée islamique (caractéristiques, ressources, faits et bénéfices); Normes de pensée dans la science de la logique (deux volumes): Fausse Logique et Logique Matérielle; Le bref sur les origines de la déduction des décisions (deux volumes); Érudits renommés de Damas au XIVe siècle; l'école spirituelle et ses homme; Diwan de Lys; Bolghat Al Mutali'e fi Bayan Al Hissab wal Matali'e.

Son Éminence Cheikh Dr. Wahba Bin Moustapha Al-Zuhaili

S.E. Cheikh Dr. Wahba Bin Moustapha Al-Zuhaili est né en 1932 à Damas en Syrie et a été désigné membre à l'AIFI jusqu'à sa mort en 2015 dans la capitale syrienne (Damas), qu'Allah ait pitié de lui. Il a obtenu la licence de la Faculté de la Charia à Al-Azhar Al-Sharif, puis il a obtenu une licence d'enseignement spécialisé de la Faculté de la langue arabe à Al-Azhar Al-Sharif. Il a également obtenu une licence en droit de l'Université Ain Shams en Égypte, une maîtrise en Charia de la Faculté de droit de l'Université du Caire, puis un doctorat en droit musulman (fiqh) de l'Université du Caire.

Son Éminence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Chef du département de la jurisprudence islamique et de ses doctrines à la faculté de la Charia de l'université de Damas; président du comité des études de la Charia pour les

institutions financières islamiques; membre du conseil suprême de l'Ifta en Syrie; membre d'un certain nombre d'académies de jurisprudence en tant qu'expert; membre correspondant d'un certain nombre d'encyclopédies de la Charia.

Il est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, dont les plus importants sont: La jurisprudence islamique et ses preuves; Les principes de la jurisprudence islamique; Les effets de la guerre dans la jurisprudence islamique; Comparaison entre les huit écoles de pensée et le droit international; Al Wajiz (le bref) dans la jurisprudence islamique; Encyclopédie de la jurisprudence islamique contemporaine; Les règles d'éthique dans le Noble Coran ; L'interprétation éclairante dans la foi, la Charia et la méthode (seize volumes).

Son Éminence Prof. Taha Jaber Al-Alwani

S.E. Prof. Taha Jaber Al-Alwani, né en 1935 dans la ville de Fallujah en Irak, était un membre désigné de l'AIFI jusqu'à son décès en 2016 en Irlande alors qu'il voyageait en avion vers Washington DC aux USA, qu'Allah ait pitié de lui. Son Éminence a obtenu une licence, une maîtrise et un doctorat de la Faculté de Charia et de droit de l'Université Al-Azhar. Il a occupé un certain nombre de postes scientifiques et administratifs dans son pays et à l'étranger, dont les plus importants étaient : Président fondateur de l'Académie Taha Al-Alwani pour les études coraniques; Professeur de la Chaise Imam Al-Shafi'i en Jurisprudence et ses Fondements et Jurisprudence Comparée à l'Université de Cordoue; et président de l'ancienne Université des sciences islamiques et sociales GSISS, devenue l'Université de Cordoue; professeur de Fiqh et de principes fondamentaux du Collège de la Charia, Université Imam Muhammad bin Saoud; Vice-président de l'Institut international de la pensée islamique; Rédacteur en chef du magazine al Joundi « Le Soldat » à Bagdad; Professeur d'études islamiques au Collège militaire de Bagdad; Enseignant au Collège d'études islamiques de Bagdad; Professeur invité dans de nombreuses universités arabes et islamiques, membre du comité exécutif du Conseil interreligieux; Membre du Conseil fondateur de la Ligue mondiale musulmane à Makkah Al Mukarramah; Membre de l'Académie Royale de Recherche sur les Civilisations (Fondation Aal al-Bayt - Jordanie); Membre fondateur de l'Académie du Fiqh en Inde ; et président du Conseil du Fiqh d'Amérique du Nord et du Canada. Il est l'auteur d'un certain nombre de livres et de recherches scientifiques, et parmi ses publications imprimées les plus importantes figurent :Interprétation de la sourate Al-An'am; Enquête et étude du livre (Al-Mahsoul fi Usoul Al-Fiqh) de l'imam Fakhr Al-Din Al-Razi; Ijtihad et imitation dans l'Islam; Fondements de la Jurisprudence Islamique: Méthodologie de la recherche et de la connaissance; Éthique de la Différence en Islam; Réforme de la pensée Islamique: une Introduction au Système de Discours dans la Pensée Islamique Contemporaine; Réflexions sur la Crise Intellectuelle et la Situation de la Civilisation de la Oumma Musulmane; Islamisation de connaissance entre passé et présent; Une introduction à la Jurisprudence des Minorités ; La Crise de l'humanité et le rôle du Saint Coran dans sa Résolution; Les œuvres de l'imam Fakhr al-Din al-Razi; et de l'éthique de la différence au rejet du désaccord.

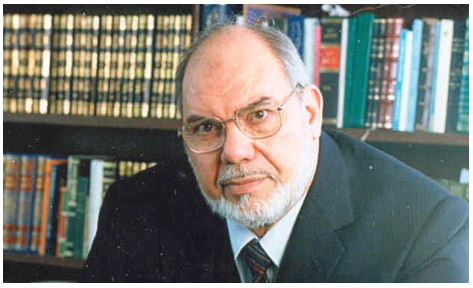

Son Éminence Cheikh Mohamed Al-Moukhtar Al-Sallami

S.E. Cheikh Mohamed Al-Moukhtar Al-Sallami, né dans la ville de Sfax en Tunisie en 1925, a été membre désigné de l'AIFI pour la Tunisie, et plus tard membre nommé jusqu'à sa mort à Sfax en 2019, qu'Allah ait pitié de lui. Il a obtenu une licence en sciences religieuses de l'Université Al-Zaitouna, en Tunisie, et un doctorat sur les fondements de la religion de la même université. Son Eminence a occupé un certain nombre de postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Mufti de la République de Tunisie, Président du Conseil Islamique Suprême en Tunisie, Président du Conseil International de la Charia pour la Zakat, Président du Conseil de la Charia de la succursale de la Banque Al-Baraka en Tunisie, Premier Inspecteur des établissements d'enseignement secondaire. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, notamment: (Nahj al-Bayan fi Tafsir al-Qur'an) en six volumes; son livre (Shariah Fatwas) préparé et présenté par le professeur Muhammad al-Aziz al-Sahli; L'éducation d'Al-Zaitouni, et les moyens de la réformer; la famille et la société ; le chemin de l'orientation islamique à travers les sermons du vendredi.

Son Éminence Cheikh Dr. Abdul Sattar Bin Abdel Karim Abu Ghuddah

S.E. Cheikh Dr. Abdul Sattar Bin Abdel Karim Abu Ghuddah, né en 1940 dans la ville d'Alep en Syrie, était un membre désigné de l'AIFI jusqu'à sa mort en 2020 dans la ville de (Montréal) au Canada, qu'Allah ait pitié de lui. Il a obtenu un baccalauréat en Charia de l'Université de Damas, un baccalauréat en droit de l'Université de Damas, une maîtrise en Charia de l'Université d'Al-Azhar, une maîtrise en sciences du hadith de l'Université d'Al-Azhar, puis un doctorat en Charia dans le domaine de la (jurisprudence comparée) de l'Université d'Al-Azhar.

Son Éminence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont : Chef du Conseil de la Charia à la Banque islamique internationale de Syrie; président du Conseil unifié de la Charia du groupe bancaire Dallah Al Baraka; membre du Conseil européen pour l'Ifta et la recherche; membre de plusieurs conseils et centres de la Charia dans plusieurs pays; expert et rapporteur de l'encyclopédie de la fiqh du ministère koweïtien de l'Awqaf; membre du Conseil de la Charia du groupe de la Banque islamique de développement; Membre du conseil des normes et du conseil de la Charia de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques (AAOIFI); membre de plusieurs institutions financières et académies de fiqh; conférencier dans plusieurs universités en Arabie saoudite, au Koweït, en Égypte et dans d'autres pays; professeur invité au Saleh Kamel Center for Economic Studies de l'université Al-Azhar. Il est l'auteur de plusieurs livres et articles de recherche, dont les plus importants figurent: L'option et son impact sur les contrats; Le rôle de la jurisprudence islamique à l'époque actuelle; Réponses juridiques dans les applications bancaires; Guide de la Zakat et Recherche médico-juridique et la santé mentale d'un point de vue islamique.

Son Éminence Prof. Muhammad Abdul Halim Omar

S.E. Prof. Muhammad Abdul Halim Omar, né en 1942 dans la province égyptienne d'Al Shargiya, a été un expert économique actif à l'AIFI jusqu'à sa mort en 2020, qu'Allah ait pitié de lui. Il a obtenu une licence en commerce, division comptabilité, à la faculté de commerce de l'université Al-Azhar, et une maîtrise en comptabilité à la faculté de commerce de l'université du Caire, puis un doctorat en comptabilité à la faculté de commerce de l'université Al-Azhar.

Son Éminence a occupé de nombreux postes scientifiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, dont les plus importants sont: Directeur du "Saleh Kamel Center for Islamic Economics" à l'Université Al-Azhar; Secrétaire général de la Fondation égyptienne de la zakat; Membre du Conseil suprême des affaires islamiques; Supervision et participation à la discussion de nombreuses thèses de maîtrise et de doctorat dans plusieurs universités: Al-Azhar, King Abdulaziz a Djeddah, universités de Boston et de Harvard aux États-Unis, universités Ain Shams, du Caire, de Mansoura, du Canal de Suez et d'Alger; professeur au College of Business Studies dans l'État du Koweït; professeur associé à l'université Umm Al-Qura à La Mecque; professeur au College of Commerce de Al-Azhar; professeur de comptabilité à l'université Al-Azha; participation à l'élaboration de lois économiques dans une perspective islamique pour les anciens États de l'Union soviétique en 1990G; préparation d'études de comptabilité et de Charia pour l'établissement de la norme comptable pour la spéculation dans les banques islamiques par l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques à Bahreïn; préparatio d'études de comptabilité et de Charia pour l'établissement d'une norme comptable pour l'investissement dans les banques islamiques par le même organisme précédent à Bahreïn; arbitrage d'un certain nombre de prix scientifiques pour plusieurs organismes, notamment: Fondation Iqra ; le prix du juge Dr / Muhammad Shawqi Al-Fangari, le prix

Cheikh Saleh Kamel; conférencier dans les centres de formation dans: les programmes pour les leaders administratifs; le centre de formation à Bahreïn; le centre de formation bancaire au Qatar; l'Institut de recherche et de formation islamique du groupe de la Banque internationale islamique de développement; la Faisal Bank; la Banque d'Égypte; la Banque de crédit agricole; l'Institut bancaire de l'Agence monétaire saoudienne; la Banque centrale du Liban ; la Banque centrale de Syrie ; la Human Investment Company au Koweït; le Collège de la Charia à l'université du Koweït dans le cadre du programme de diplôme professionnel pour les banques islamiques; la Banque nationale de développement en Égypte; membre du comité technique chargé de rédiger la loi type sur le waqf à l'Institut de recherche et de formation islamique de la Banque islamique de développement, et le Secrétariat général du waqf au Koweït. Il est l'auteur d'un nombre considérable de livres et a publié de nombreuses recherches scientifiques. Parmi ses publications imprimées les plus importantes figurent: Le système comptable unifié; La Charia, le cadre bancaire et comptable pour les cartes de crédit; Comptabilité avancée; Problèmes économiques contemporains d'un point de vue islamique.